



## Voiture accidentée et trafiquée

Par **lesclavec**, le **06/09/2010** à **15:08**

Bonjour,  
je vous écrit car j'ai acheté une voiture il y a près de 2 ans et presque tout les mois j'ai des réparations à faire, je suis rendu à 2000 euros et je n'ai pas fini. d'après les garagistes se serait une voiture accidentées et trafiquées, ils se demandent comment qu'elle a pu passer au contrôle technique. je voudrais savoir si je peux avoir recours ? et qu'est ce que je peux faire pour cela ?  
cordialement